

# Compte d'exploitation prévoyance professionnelle

2017



---

## Sommaire

---

Éditorial	3
Compte de résultat	4
Bilan	6
Portefeuille des placements de capitaux provenant de la prévoyance professionnelle	8
Informations relatives aux placements de capitaux 2017	8
Chiffres clés relatifs aux produits des placements de capitaux	9
Frais de gestion de fortune	10
Preuve du respect de la quote-part minimale	11
Affaires soumises à la quote-part minimale	11
Affaires non soumises à la quote-part minimale	12
Récapitulation du résultat d'exploitation	13
Explications relatives aux processus des affaires	13
Fonds d'excédents	14
Fonds de renchérissement	14
Autres chiffres clés	15

## Éditorial



Nous pouvons être fiers: plus de 150 000 personnes assurées dans 15 000 entreprises affiliées continuent de nous confier leur avoir de prévoyance pour un montant excédant au total 11 milliards de francs. Près de 20 000 personnes assurées perçoivent de notre part des prestations sous la forme d'une rente de vieillesse, d'invalidité ou de survivants. Nous mettons à la disposition de nos clients des solutions de prévoyance dans le modèle d'assurance complète ou par le biais de fondations semi-autonomes. Indépendamment des décisions stratégiques prises par nos concurrents, nous conserverons le modèle d'assurance complète. En combinaison avec notre expertise de longue date, nous pouvons ainsi proposer à chaque client le produit adapté.

L'évolution politique dans le domaine de la prévoyance professionnelle nous préoccupe toutefois. En effet, une redistribution des actifs vers les bénéficiaires de rente se poursuit en raison des conditions cadres légales actuelles. L'équité intergénérationnelle n'est pas garantie. Une solution financière durable doit être trouvée pour assurer l'avenir et ainsi renforcer à nouveau l'acceptation de la prévoyance professionnelle en Suisse. En 2017, le rejet d'une réforme de la prévoyance vieillesse a également mis en évidence l'inquiétude des citoyens. Au vu du discours politique actuel, il semble plutôt improbable qu'une solution soit trouvée rapidement.

C'est pourquoi, il nous tient particulièrement à cœur de pouvoir proposer des solutions de prévoyance sûres et fiables à nos clients. Une politique de souscription sélective et une croissance saine doivent protéger l'effectif des assurés tout en permettant un développement rentable. Les primes ont augmenté de 1,5% en 2017 pour s'établir à plus de 2,5 milliards de francs. Concernant ses placements de capitaux, la Bâloise a réalisé un rendement net sur valeurs comptables de 2,1% dans un contexte de taux d'intérêt continuellement bas. Les provisions servant à garantir les rentes en cours et

futures ont ainsi pu être augmentées de 82 millions de francs supplémentaires.

Les assurés actifs bénéficient d'une attribution au fonds d'excédents à hauteur de 65 millions de francs. Celui-ci est désormais doté de 122 millions de francs et permettra ainsi aux assurés actifs de profiter également à l'avenir d'une rémunération solide de leurs avoirs de prévoyance. Pour l'année 2017, les avoirs de prévoyance ont été rémunérés au taux solide de 1,00%, également dans le régime subobligatoire.

Pendant l'exercice 2017, nous avons redistribué 91,4% du produit total à nos preneurs d'assurance. Dans la part soumise à la quote-part minimale, la quote-part de distribution s'est élevée à 93,3% et a donc été nettement supérieure à la quote-part minimale légale de 90%.

Le succès de la fondation collective semi-autonome *Perspectiva* ne se dément pas. Elle connaît une forte croissance, bien supérieure au marché. Les chiffres actuels, à savoir plus de 1000 affiliations et un volume de placement excédant 400 millions de francs, véhiculent à nos yeux un signal fort: de plus en plus, les solutions de prévoyance semi-autonomes savent elles aussi convaincre des entreprises de toute taille.

Nous vous remercions de votre confiance.

**Patric Olivier Zbinden**

Responsable Management des produits Clients entreprises  
Membre du comité de direction

**Thomas Schöb**

Responsable Management des produits Vie collective  
Membre de la direction

## Compte de résultat

La Bâloise présente, dans le compte de résultat pour l'exercice 2017, les produits et charges de la prévoyance professionnelle. Elle fournit des informations sur la nature, le montant et la composition du résultat de l'entreprise dans ce domaine d'affaires.

Produit	en milliers de CHF	
	2016	2017
<b>Recettes de primes (comptabilisées en brut)</b>		
Primes d'épargne (y c. primes uniques)	2 165 900	2 205 004
Primes de risque	228 605	228 384
Primes de frais	67 956	66 831
<b>Total des primes</b>	<b>2 462 461</b>	<b>2 500 218</b>
<b>Produits des placements de capitaux</b>		
Produits des placements de capitaux directs	432 304	422 436
Résultat des aliénations	127 547	100 083
Résultat monétaire	-46 785	-44 431
Solde entre plus-values et amortissements	-42 587	-31 167
Charges d'intérêt	-1 594	542
Frais pour la gestion de fortune	-63 341	-61 846
<b>Total des produits des placements de capitaux nets</b>	<b>405 544</b>	<b>385 616</b>
<b>Résultat de la réassurance</b>	<b>1 471</b>	<b>2 339</b>
<b>Autres produits (regroupés)</b>	<b>3 588</b>	<b>1 586</b>
<b>Produit total</b>	<b>2 873 064</b>	<b>2 889 759</b>

Charges	en milliers de CHF	
	2016	2017
<b>Prestations d'assurance brutes</b>		
Prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité	608 395	584 404
Prestations de libre passage	1 107 936	1 147 582
Valeurs de rachat	434 948	664 479
Frais de traitement des prestations	14 174	15 195
<b>Total des prestations</b>	<b>2 165 453</b>	<b>2 411 660</b>
<b>Variation des provisions techniques brutes</b>		
Avoirs de vieillesse	103 057	52 124
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	238 685	192 415
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours	-16 965	-2 741
Réserve mathématique des polices de libre passage	5 249	-9 104
Provision pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	-60 900	18 100
Autres provisions techniques	270 062	19 383
<b>Total variation des provisions techniques</b>	<b>539 188</b>	<b>270 177</b>
<b>Frais d'acquisition et de gestion bruts</b>	<b>77 696</b>	<b>77 158</b>
<b>Autres charges (regroupées)</b>	<b>5 110</b>	<b>7 478</b>
<b>Participation aux excédents attribuée au fonds d'excédents</b>	<b>43 000</b>	<b>65 000</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>42 617</b>	<b>58 286</b>
<b>Charges totales</b>	<b>2 873 064</b>	<b>2 889 759</b>

Le résultat du compte d'exploitation pour l'exercice 2017, après affectation au fonds d'excédents, s'élève à 58,3 millions de francs. Le fonds d'excédents a pu être doté d'un total de 65,0 millions de francs en 2017.

Les ventilations suivantes montrent la composition détaillée du poste prime d'épargne ainsi que les détails des prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité ressortant du compte de résultat.

	2016	2017
en milliers de CHF		
<b>Ventilation de la prime d'épargne</b>		
Cotisations destinées à alimenter les avoirs de vieillesse	881 943	889 400
Avoirs de vieillesse apportés: apportés individuellement	1 011 358	954 627
Avoirs de vieillesse apportés: reprises de contrats en cas de nouvelle affiliation	168 722	274 504
Apports pour rentes de vieillesse et de survivants reprises	38 363	34 872
Apports pour rentes d'invalidité reprises	4 775	8 902
Apports pour polices de libre passage	60 739	42 699
<b>Total prime d'épargne</b>	<b>2 165 900</b>	<b>2 205 004</b>

	2016	2017
en milliers de CHF		
<b>Détails relatifs aux prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité</b>		
dont prestations en capital	300 963	260 952
dont prestations de rentes	307 432	323 452
<b>Total des prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité</b>	<b>608 395</b>	<b>584 404</b>

	2016	2017
<b>Ventilation des prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité</b>		
Vieillesse	70 %	73 %
Décès	13 %	10 %
Invalidité	17 %	17 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>



## Bilan

Au bilan, la Bâloise présente à l'actif l'origine et au passif l'utilisation du capital qui a été affecté à la prévoyance professionnelle.

Actifs	en milliers de CHF	
	2016	2017
<b>Placements de capitaux</b>		
Liquidités et dépôts à terme	399 456	368 278
Titres à taux fixe en francs suisses	7 545 591	6 992 191
Titres à taux fixe en monnaies étrangères	3 363 155	3 556 168
Hypothèques et autres créances nominales	3 057 817	3 183 173
Actions suisses et étrangères	526 093	553 172
Parts de fonds de placement	321 614	651 335
Private Equity et Hedge Funds	504 658	222 311
Avoirs découlant d'instruments financiers dérivés	28 269	27 807
Placements dans des participations et des entreprises liées	0	244 466
Immeubles	2 432 416	2 755 862
Autres placements de capitaux	126 189	192 497
<b>Total des placements de capitaux</b>	<b>18 305 258</b>	<b>18 747 260</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>285 014</b>	<b>297 379</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>18 590 272</b>	<b>19 044 639</b>

Passifs	en milliers de CHF	
	2016	2017
<b>Provisions techniques brutes</b>		
Avoirs de vieillesse <sup>1)</sup>	11 289 429	11 341 553
Provision complémentaire pour transformations en rente futures <sup>1)</sup>	435 500	325 300
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours <sup>1)</sup>	2 469 599	2 662 014
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours <sup>1)</sup>	725 365	722 624
Renforcement de la réserve mathématique des rentes en cours <sup>1)</sup>	622 500	743 200
Réserve mathématique des polices de libre passage	362 121	353 017
Provision pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	477 300	495 400
Fonds de renchérissement	253 476	253 825
Parts d'excédents créditées	22 786	20 184
Autres provisions techniques	655 557	679 092
<b>Total provisions techniques brutes</b>	<b>17 313 633</b>	<b>17 596 208</b>
<b>Fonds d'excédents</b>	<b>105 035</b>	<b>122 041</b>
<b>Autres dettes (y compris celles envers les preneurs d'assurance)</b>	<b>592 221</b>	<b>631 669</b>
<b>Autres passifs</b>	<b>579 383</b>	<b>694 721</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>18 590 272</b>	<b>19 044 639</b>

Les compagnies d'assurances doivent constituer des provisions techniques suffisantes pour couvrir les obligations futures. Les provisions pour transformations en rente futures ainsi que les rentes de vieillesse, de survivants et d'invalidité en cours sont

régulièrement contrôlées. En raison des taux de conversion des rentes légaux élevés dans la prévoyance professionnelle et de la persistance de taux d'intérêt bas, les provisions doivent être constamment renforcées.

Dans le tableau suivant, les postes signalés dans le bilan, au passif, par un <sup>1)</sup> sont répartis entre régime obligatoire et régime surobligatoire:

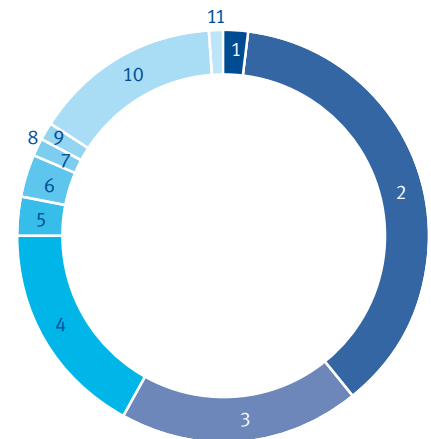
en milliers de CHF  
2017

Ventilation des postes signalés	Régime obligatoire	Régime surobligatoire	Total
Avoirs de vieillesse	6 056 696	5 284 857	11 341 553
Provision complémentaire pour transformations en rente futures	299 404	25 896	325 300
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	1 275 322	1 386 692	2 662 014
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours	427 263	295 361	722 624
Renforcement de la réserve mathématique des rentes en cours	684 036	59 164	743 200



## Portefeuille des placements de capitaux provenant de la prévoyance professionnelle

Placements de capitaux	2017
1. Liquidités et dépôts à terme	1,96 %
2. Titres à taux fixe en francs suisses	37,30 %
3. Titres à taux fixe en monnaies étrangères	18,97 %
4. Hypothèques et autres créances nominales	16,98 %
5. Actions suisses et étrangères	2,95 %
6. Anteaile an Anlagefonds	3,47 %
7. Private Equity et Hedge Funds	1,19 %
8. Avoirs découlant d'instruments financiers dérivés	0,15 %
9. Placements dans des participations et des entreprises liées	1,30 %
10. Immeubles	14,70 %
11. Autres placements de capitaux	1,03 %
<b>Total des placements de capitaux</b>	<b>100,00 %</b>



Total placements de capitaux: 18,7 mia CHF

## Informations relatives aux placements de capitaux 2017

La croissance solide, soutenue par la politique monétaire toujours expansionniste de nombreuses banques centrales, a constitué un terrain propice à une bonne année sur le marché des capitaux. Les élections en France et aux Pays-Bas, les négociations sur le Brexit ainsi que les tensions entre la Corée du Nord et les États-Unis n'ont entraîné une nervosité accrue sur les marchés qu'à court terme. En dehors de ces courtes phases, l'année 2017 a été marquée dans son ensemble par une volatilité historiquement basse des marchés des actions. Compte tenu de la faible pression inflationniste due à l'absence de hausse des prix ou de l'inflation des salaires provenant des États-Unis, les indicateurs de croissance ont atteint de nouveaux records. En association avec la croissance globale des bénéfices d'entreprise, ils se sont traduits par une excellente année pour les actions. Sur la base du Swiss Market Index, le marché suisse des actions a enregistré une performance réjouissante de près de 18%. En comparaison avec la Suisse et la zone euro, les trois augmentations des taux directeurs de la banque centrale américaine en 2017 ont entraîné une hausse de la différence d'intérêt à court terme alors que prévalait pour les taux d'intérêt à long terme un mouvement latéral.

Les taux d'intérêt toujours bas ne rendent le réinvestissement des obligations en francs suisses arrivant à échéance que peu attrayant. Il a donc été largement renoncé à un réinvestissement et procédé de manière ciblée à des réallocations vers des obligations EUR et des prêts garantis de premier rang qui présentent également un rendement plus intéressant que les obligations suisses, même après déduction des frais de couverture du risque de change. À travers l'acquisition d'une participation immobilière et d'achats ciblés d'immeubles de

rendement, le développement de l'immobilier mais aussi de celui des hypothèques a poursuivi sa progression avec des produits stables.

Dans cet environnement de marché relativement calme, un fort rendement des placements sur valeurs comptables de 2,09% (net) – légèrement inférieur à celui de l'année précédente – a été atteint.

La très bonne évolution des marchés des actions a permis de procéder à des prises de bénéfices. Inversement, les gains réalisés sur les obligations ont été inférieurs à l'année précédente. Compte tenu de l'évolution positive du marché, les corrections de valeur ont baissé d'environ 11 millions de francs par rapport à l'année précédente. Le résultat monétaire est comparable à celui de l'année 2016 et a fourni une contribution négative de -44 millions de francs, ce qui correspond essentiellement aux frais de couverture du risque de change. À travers la réduction des Hedge Funds, les frais de gestion des placements ont diminué d'environ 1,5 million de francs.

S'élevant à 1,73%, la performance sur valeurs de marché est inférieure au rendement des placements sur valeurs comptables. Cela est dû à la diminution des réserves d'évaluation.



## Chiffres clés relatifs aux produits des placements de capitaux

	en milliers de CHF			
	2016		2017	
Produits des placements de capitaux	Brut	Net	Brut	Net
Produit des placements de capitaux	468 885	405 544	447 462	385 616
<b>Placements de capitaux</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Valeur de marché</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Valeur de marché</b>
Placements de capitaux au début de l'exercice	18 200 068	20 027 988	18 238 198	20 172 392
Placements de capitaux à la fin de l'exercice	18 238 198	20 172 392	18 720 410	20 622 149
Part des placements collectifs		5,34 %		4,43 %
Part des placements de capitaux dont les frais ne sont pas transparents		0,00 %		0,00 %

Les réserves d'évaluation correspondent à la différence entre les valeurs comptables et les valeurs de marché des placements de capitaux.

	en milliers de CHF	
	2016	2017
<b>Réserves d'évaluation</b>		
Réserves d'évaluation au début de l'exercice	1 827 920	1 934 194
Réserves d'évaluation à la fin de l'exercice	1 934 194	1 901 739
Variation des réserves d'évaluation	106 274	-32 455

Le rendement sur valeurs comptables mesure le rapport entre le produit des placements de capitaux et le montant des placements de capitaux. La valeur moyenne des placements pendant l'exercice sert de base. La performance prend également en compte les variations de la valeur de marché, qui sont sans effet sur le compte de résultat.

	2016		2017	
Rendement et performance	Brut	Net	Brut	Net
Rendement sur valeurs comptables	2,57 %	2,23 %	2,42 %	2,09 %
Performance sur valeurs de marché	2,86 %	2,55 %	2,03 %	1,73 %

## Frais de gestion de fortune

	en milliers de CHF	
	2016	2017
<b>Gestion de fortune</b>		
Frais de gestion de fortune sans frais d'entretien des immeubles	63 341	61 846
En pourcentage des placements de capitaux à la valeur de marché	0,32%	0,30%
Frais d'entretien et de maintien des immeubles	28 341	28 989
En pourcentage des placements de capitaux à la valeur de marché	0,14%	0,14%
Frais de gestion de fortune avec frais d'entretien des immeubles	91 682	90 835
En pourcentage des placements de capitaux à la valeur de marché	0,46%	0,45%

		en milliers de CHF			
		2017			
Schéma des frais de gestion de fortune	Valeur de marché	Frais occasionnés			Total
		Frais TER	Frais TTC	Frais SC	
Placements de capitaux directs	19 707 996	63 757	2 109		65 866
Placements collectifs de capitaux à un niveau	656 281	2 959			2 959
Placements collectifs de capitaux à plusieurs niveaux	257 871	22 209			22 209
Placements de capitaux dont les frais ne sont pas transparents	0				
<b>Total</b>	<b>20 622 148</b>	<b>88 925</b>	<b>2 109</b>	<b>1 080</b>	<b>92 114</b>
Charges activées			-1 279		-1 279
<b>Total avec effet sur le résultat</b>		<b>88 925</b>	<b>830</b>	<b>1 080</b>	<b>90 835</b>

Frais TER: Frais d'administration et de gestion

Frais TTC: Frais de transaction

Frais SC: Frais qui ne peuvent être attribués à des placements individuels de capitaux

Les frais de gestion de fortune incluent tous les frais internes en relation avec l'activité de placement ainsi que tous les frais externes (droits de garde, autres commissions, coûts des placements alternatifs, etc.).

Les frais de tous les placements de capitaux apparaissent de manière transparente. Pour les frais de gestion de fortune, on distingue les frais pour placements de capitaux directs collectifs à un niveau et à plusieurs niveaux. Les frais sont calculés et comptabilisés pour la période comptable.

Dans la rubrique placements de capitaux directs sont aussi enregistrés les frais de gestion par exemple des titres individuels, mais aussi ceux des immeubles de rendement détenus en direct.

Des fonds immobiliers et des prêts garantis de premier rang sont détenus principalement comme placements de capitaux collectifs à un niveau. Les prêts garantis de premier rang (Senior Secured Loans) sont des crédits (Loans) aux entreprises octroyés par un consortium de banques et qui sont traités en priorité (Senior), garantis (Secured) et négociables sur le marché secondaire. Pour le calcul des coûts, les toutes dernières informations relatives aux coûts fournies et présentées par le fonds sont utilisées.

Les placements de capitaux collectifs à plusieurs niveaux correspondent à des structures de fonds de fonds. Ceux-ci sont utilisés pour les placements en Private Equity et en Hedge Funds. Les coûts incluent les frais au niveau des fonds de fonds ainsi que des fonds sous-jacents. Ces coûts sont vérifiés par le réviseur des comptes du groupe.

## Preuve du respect de la quote-part minimale

Le législateur spécifie pour la quote-part minimale qu'au moins 90 % des produits provenant des trois processus d'activité (processus d'épargne, de risque et de frais) doivent être utilisés en faveur des assurés de sorte qu'ils participent de façon appropriée au bénéfice de l'assureur. Les produits sont distribués aux assurés sous la forme de prestations d'assurance, de renforcements des réserves ou de dotations au fonds d'excédents. Pour les affaires soumises à la quote-part minimale, la quote-part de distribution ne doit pas être inférieure à 90 %.

Les contrats d'assurance pour lesquels des comptes séparés de recettes et de dépenses ont été convenus sont exclus de la quote-part minimale. La participation aux bénéfices sous forme d'excédents se fonde sur l'évolution des sinistres spécifique à chaque contrat. Ce sont typiquement des solutions d'assurance pour les caisses de pension semi-autonomes et les contrats dans le cadre de programmes d'assurance internationaux.

## Affaires soumises à la quote-part minimale

	2016	2017
en milliers de CHF		
<b>Somme des composantes du produit</b>		
Processus d'épargne (produit des placements de capitaux)	339 918	323 439
Processus de risque (primes de risque)	172 042	169 365
Processus de frais (primes de frais)	60 933	59 655
<b>Total produits (valeur de base pour la quote-part de distribution)</b>	<b>572 893</b>	<b>552 459</b>
<b>Somme des charges</b>		
Processus d'épargne (principalement intérêts techniques)	222 167	217 471
Processus de risque (principalement prestations en cas de décès et d'invalidité)	70 370	103 346
Processus de frais (principalement frais de gestion)	62 251	64 096
<b>Total charges</b>	<b>354 788</b>	<b>384 913</b>
<b>Résultat brut du compte d'exploitation</b>	<b>218 105</b>	<b>167 546</b>
<b>Alimentation (+) ou dissolution (-) de provisions techniques</b>		
<b>Au processus d'épargne</b>		
Risque de longévité <sup>1)</sup>	153 700	115 500
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes <sup>1)</sup>	79 400	-98 600
Garanties d'intérêt	-14 000	76 600
Fluctuation de la valeur des placements de capitaux	0	0
<b>Au processus de risque</b>		
Cas d'assurance annoncés mais non encore liquidés	0	0
Cas d'assurance survenus mais non encore annoncés	-36 200	-2 800
Fluctuations des sinistres	0	0
Adaptations et assainissements de tarifs	0	0
<b>Total variation des provisions</b>	<b>182 900</b>	<b>90 700</b>
<b>Frais pour capital risque supplémentaire</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Attribution au fonds d'excédents</b>	<b>18 000</b>	<b>40 000</b>
<b>Résultat du compte d'exploitation</b>	<b>17 205</b>	<b>36 846</b>
<b>Total des prestations en faveur des assurés</b>	<b>555 688</b>	<b>515 613</b>
<b>Quote-part de distribution</b>	<b>97,0%</b>	<b>93,3%</b>

1) À partir de l'exercice 2017, le renforcement des provisions pour les rentes futures de survivants ne sera plus indiqué sous «Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes», mais sous «Risque de longévité».

## Affaires non soumises à la quote-part minimale

	en milliers de CHF	
	2016	2017
<b>Somme des composantes du produit</b>		
Processus d'épargne (produit des placements de capitaux)	65 626	62 177
Processus de risque (primes de risque)	56 563	59 018
Processus de frais (primes de frais)	7 023	7 176
<b>Total produits (valeur de base pour la quote-part de distribution)</b>	<b>129 212</b>	<b>128 371</b>
<b>Somme des charges</b>		
Processus d'épargne (principalement intérêts techniques)	39 384	42 654
Processus de risque (principalement prestations en cas de décès et d'invalidité)	30 177	32 469
Processus de frais (principalement frais de gestion)	12 739	15 308
<b>Total charges</b>	<b>82 300</b>	<b>90 431</b>
<b>Résultat brut du compte d'exploitation</b>	<b>46 912</b>	<b>37 940</b>
<b>Alimentation (+) ou dissolution (-) de provisions techniques</b>		
<b>Au processus d'épargne</b>		
Risque de longévité <sup>1)</sup>	18 600	5 200
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes <sup>1)</sup>	8 700	-11 600
Garanties d'intérêt	-22 000	100
Fluctuation de la valeur des placements de capitaux	0	0
<b>Au processus de risque</b>		
Cas d'assurance annoncés mais non encore liquidés	0	0
Cas d'assurance survenus mais non encore annoncés	-8 800	-2 200
Fluctuations des sinistres	0	0
Adaptations et assainissements de tarifs	0	0
<b>Total variation des provisions</b>	<b>-3 500</b>	<b>-8 500</b>
<b>Attribution au fonds d'excédents</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
<b>Résultat du compte d'exploitation</b>	<b>25 412</b>	<b>21 440</b>
<b>Total des prestations en faveur des assurés</b>	<b>103 800</b>	<b>106 931</b>
<b>Quote-part de distribution</b>	<b>80,3%</b>	<b>83,3%</b>

<sup>1)</sup> À partir de l'exercice 2017, le renforcement des provisions pour les rentes futures de survivants ne sera plus indiqué sous «Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes», mais sous «Risque de longévité».

## Récapitulation du résultat d'exploitation

en milliers de CHF

	Soumis à la	Non soumis à la	
	quote-part minimale	quote-part minimale	Total
<b>Résultat brut dans les processus</b>			
Processus d'épargne	105 968	19 523	125 492
Processus de risque	66 019	26 549	92 568
Processus de frais	-4 441	-8 132	-12 574
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>167 546</b>	<b>37 940</b>	<b>205 486</b>

en milliers de CHF

	Soumis à la	Non soumis à la	
	quote-part minimale	quote-part minimale	Total
<b>Résumé</b>			
<b>Recettes brutes</b>	<b>552 459</b>	<b>128 371</b>	<b>680 830</b>
<b>Prestations en faveur des assurés</b>			
Somme des charges	384 913	90 431	475 345
Variation des provisions techniques	90 700	-8 500	82 200
Attribution au fonds d'excédents	40 000	25 000	65 000
<b>Total des prestations en faveur des assurés</b>	<b>515 613</b>	<b>106 931</b>	<b>622 545</b>
<b>Quote-part de distribution</b>	<b>93,3 %</b>	<b>83,3 %</b>	<b>91,4 %</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>36 846</b>	<b>21 440</b>	<b>58 286</b>
<b>Part du total des produits (recettes brutes)</b>	<b>6,7 %</b>	<b>16,7 %</b>	<b>8,6 %</b>

## Explications relatives aux processus des affaires

Le **processus d'épargne** comprend l'accumulation de l'avoir de vieillesse, la conversion des avoirs de vieillesse en rentes de vieillesse et le règlement des rentes de vieillesse correspondantes. Les rendements des capitaux (nets) sont mis en relation avec les charges composées des frais induits par le taux d'intérêt technique (taux d'intérêt garantis) et par le règlement des rentes de vieillesse et d'enfants de pensionné en cours. Les frais liés à la gestion de fortune figurent dans les placements des capitaux.

Le **processus de risque** comprend le versement et le règlement des prestations de décès et d'invalidité (sous forme de paiements en capital et en rentes) ainsi que les expecta-

tives de rentes de survivants liées aux rentes de vieillesse en cours. Les primes de risque encaissées sont mises en relation avec les charges induites par les prestations d'assurance, en particulier par la constitution de la réserve mathématique des nouvelles rentes d'invalidité et de survivants. Les frais de traitement des prestations sont en grande partie attribués au processus de risque.

Le **processus de frais** comprend les charges pour la gestion et vente des assurances de la prévoyance professionnelle. Les primes de frais comptabilisées sont mises en relation avec les frais de gestion effectifs.

## Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une position actuarielle du bilan qui mentionne les parts d'excédents revenant aux preneurs d'assurance. Des fonds peuvent y être affectés si le résultat du

compte d'exploitation le permet. L'année suivante, les parts d'excédents en sont prélevées et distribuées aux preneurs d'assurance.

	en milliers de CHF	
	2016	2017
<b>Fonds d'excédents</b>		
État à la fin de l'exercice précédent	95 743	105 035
Attribution du compte d'exploitation	43 000	65 000
Distribution aux institutions de prévoyance	- 33 708	- 47 994
<b>État à la fin de l'exercice en cours</b>	<b>105 035</b>	<b>122 041</b>

## Fonds de renchérissement

Le fonds de renchérissement est une provision technique. Il sert au financement de l'adaptation légale des rentes d'invalidité et de survivants en cours de la prévoyance professionnelle obligatoire à l'évolution des prix.

Les prélèvements sur le fonds de renchérissement indiqués pour 2017 concernent le financement des prétentions viagères en matière d'inflation des personnes en incapacité de gain qui touchent une rente de vieillesse depuis 2017.

Les rentes n'ont pas été réajustées au 1<sup>er</sup> janvier 2017 étant donné que les indices de prix des années précédentes à prendre en compte étaient supérieurs à l'indice des prix à la consommation actuel.

	en milliers de CHF	
	2016	2017
<b>Fonds de renchérissement</b>		
État à la fin de l'exercice précédent	249 578	253 476
<b>Produit</b>		
Primes de renchérissement encaissées (part de risque et de frais)	5 192	1 837
Intérêt tarifaire	0	0
<b>Total produit</b>	<b>5 192</b>	<b>1 837</b>
<b>Charges</b>		
Charges pour augmentations liées au renchérissement des rentes de risque	- 255	- 264
Prélèvement pour autres charges administratives	- 1 039	- 1 225
<b>Total charges</b>	<b>- 1 294</b>	<b>- 1 488</b>
<b>État à la fin de l'exercice en cours</b>	<b>253 476</b>	<b>253 825</b>

## Autres chiffres clés

Paramètres utilisés	2016		2017	
	Régime obligatoire	Régime subobligatoire	Régime obligatoire	Régime subobligatoire
Taux de conversion en rente pour les hommes à l'âge terme de 65 ans	6,80%	5,602%	6,80%	5,355%
Taux de conversion en rente pour les femmes à l'âge terme de 64 ans	6,80%	5,428%	6,80%	5,206%
Taux d'intérêt valable pour la rémunération des avoirs de vieillesse	1,25%	0,75%	1,00%	0,50%
Rémunération supplémentaire provenant de l'excédent (au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année suivante)	0,00%	0,50%	0,00%	0,50%
Rémunération totale moyenne <sup>1)</sup> des avoirs de vieillesse		1,25%		1,00%

<sup>1)</sup> Moyenne avec un rapport avoirs de vieillesse obligatoire/subobligatoire: 60:40

	2016	2017
<b>Taux d'intérêt technique</b>		
Taux d'intérêt technique pour l'évaluation des engagements liés aux rentes	1,42%	1,30%

	2016	2017
<b>Nombre d'assurés à la fin de l'exercice</b>		
Nombre d'assurés actifs	154 438	153 347
Nombre de bénéficiaires de rentes	20 892	21 215
Nombre de polices de libre passage	23 482	22 768
<b>Nombre d'assurés total</b>	<b>198 812</b>	<b>197 330</b>

	2016	2017
		en milliers de CHF
<b>Ventilation des primes de frais selon sections de frais</b>		
Primes de frais des assurés actifs (valeur absolue)	65 275	64 157
Par personne en CHF	423	418
Primes de frais des polices de libre passage (valeur absolue)	1 150	1 144
Par police en CHF	49	50
Autres primes de frais	1 531	1 530
<b>Total des primes de frais</b>	<b>67 956</b>	<b>66 831</b>
<b>Ventilation des charges d'exploitation selon sections de frais</b>		
Frais d'acquisition	17 328	17 240
Commissions aux courtiers et agents	13 936	13 105
Commissions au propre service externe	3 340	4 092
Autres frais d'acquisition	52	43
Frais de traitement des prestations	14 174	15 195
Frais de marketing et de publicité	3 608	3 697
Autres frais de gestion générale	56 760	56 221
Part des réassureurs aux charges d'exploitation	-4 229	-1 336
<b>Total des charges d'exploitation net</b>	<b>87 641</b>	<b>91 017</b>
<b>Ventilation des charges d'exploitation selon sections de frais</b>		
Charges d'exploitation des assurés actifs (valeur absolue)	76 041	78 767
Par personne en CHF	492	514
Charges d'exploitation pour les bénéficiaires de rentes (valeur absolue)	9 350	10 000
Par personne en CHF	448	471
Charges d'exploitation des polices de libre passage (valeur absolue)	2 250	2 250
Par personne en CHF	96	99
Charges d'exploitation pour d'autres sections de frais	0	0
<b>Total des charges d'exploitation net</b>	<b>87 641</b>	<b>91 017</b>

**Bâloise Vie SA**

Aeschengraben 21, case postale

CH-4002 Basel

Service clientèle 00800 24 800 800

serviceclientele@baloise.ch

[www.baloise.ch](http://www.baloise.ch)